



Réunion de Conseil Municipal du 28 Février 2020

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, CAUNEAU Hubert, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie qui est arrivée pour le point n°3, GUILBAUD Hervé, LUCAS Martine, MERLET Christian, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTS EXCUSÉS : BOURASSEAU Isabelle qui a donné pouvoir à BARON Myriam, DA CRUZ Eric qui a donné pouvoir à MERLET Christian, HUCTEAU Amélie qui a donné pouvoir à GABORIEAU Stéphanie, JAUNET Jean-Yves qui a donné pouvoir à BONNAUD Alain.

ABSENT : POTIER Richard

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BIOTEAU Marina

Subventions 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a décidé d'attribuer au titre de l'année 2020 les subventions suivantes :

Associations Communales	Montant voté
CHAUCHE VTT	500 €
BCCF VENDEE	1 300 €
US CHAUCHE TENNIS DE TABLE	800 €
US FOOTBALL	1 400 €
Chauché Chess Club	400 €
Ballades musicales	300 €
K.den'S	300 €
COMITE DES FETES (1)	700 €
AU PLAISIR DE LIRE	1 000 €

APEL ECOLE ST CHRISTOPHE	700 €
UCAC	1 000 €
Solidarité Paysans	50 €
REEL	939 €
Société de chasse ST HUBERT (2)	2 400 €
Chauché Alzheimer	200 €
CHAUCH TES AILES (4)	500 €
Familles Rurales Service Culturel	1 000 €
Comité des Fêtes CHAUCHE 2020 (3)	3 500 €

(1) Cette subvention est octroyée pour l'organisation de « Chauché fait son show » (Fête de l'été). Elle ne sera versée que si la manifestation a lieu et après cette dernière.

(2) La subvention ne sera versée que sur présentation des factures correspondant aux fournitures nécessaires à l'amélioration du local, rue de la Petite Maine

(3) Fête 11 Juillet 2020 - Participation financière de la Commune : Le comité des fêtes a établi un budget prévisionnel qui prévoit une participation financière de la Commune de l'ordre de 3 500 €. Comme en 2015, le Conseil Municipal a donné un accord de principe sur ce montant qui sera un maximum, et décidé de le prévoir au Budget 2020. Le montant définitif à verser sera fixé par une délibération après présentation des résultats.

(4) Cette participation ne sera versée qu'en 2021 et est conditionnée à la participation à l'action humanitaire prévue en 2021.

École St Christophe : Participation Communale 2020 (Forfait contrat d'association) - Entrées piscine

Après analyse des éléments chiffrés présentés, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le forfait pour l'école privée St Christophe de Chauché, sous contrat d'association. Ce forfait s'élèvera pour l'année 2020 à 590 € (559 € en 2019) par élève inscrit au 1er janvier 2020 (classes maternelles + élèves non domiciliés à Chauché compris). 239 élèves ont été comptabilisés au 1/1/2020, soit une participation globale de **141 010 €**.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a accordé une subvention spécifique de 2 500 € pour l'année scolaire 2019-2020 à l'OGEC St Christophe pour financer les entrées à la piscine des classes CP, CE1 et CE 2.

Familles Rurales : Participation Communale 2020 pour le Centre d'accueil et de loisirs, le Transport Scolaire et l'accueil Jeunes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes : Centre d'accueil et de loisirs : 80 000 € (+7000€ provisionnés en attendant des éléments de l'association), Transport Scolaire : 3 500 €, Accueil Jeunes : 2 850 €.

École Privée Pierre MONNEREAU de Saint André-Goule d'Oie : Participation année scolaire 2019-2020

Compte tenu de l'obligation scolaire à 3 ans depuis la rentrée 2019, la Commune de Chauché versera le montant de 13 603.44 € demandé par la Commune de St André Goule d'Oie pour les 24 élèves de Chauché scolarisés à l'école privée de St André Goule d'Oie.

École Privée Notre Dame Les Essarts : Demande de participation pour deux élèves en ULIS Ecole Année 2019-2020

Une participation de 1180 €, correspondant au forfait décidé pour l'école de Chauché, sera versée à l'OGEC de l'école privée Notre Dame de la Commune d'Essarts en Bocage.

☐ École Privée Saint Michel - St Fulgent : Participation année scolaire 2019-2020

Une participation de 1180 €, correspondant au forfait décidé pour l'école de Chauché, sera versée à la Commune de St Fulgent pour deux élèves présents à l'école privée Saint Michel à ST FULGENT.

☐ Vote des comptes administratifs de l'exercice 2019 : Élection d'un président de séance

Le Conseil Municipal a élu Mme Myriam BARON, 1^{ère} adjointe, Présidente de séance, en remplacement de M. le Maire, pour l'adoption des comptes administratifs de l'exercice 2019 de la Commune (Budget Principal et Budgets annexes - M 14).

☐ Budget Salle Arc-en-Ciel

Afin d'équilibrer le budget de la salle Arc en Ciel pour l'année 2019, le Budget Général a versé la somme de 26 586.09 euros.

☐ Budget Commerces Place des Jardins

	Compte Administratif 2019		Budget Primitif 2020	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	10 109.18 €	69 881.20 €	23 841.28 €	51 700.43 €
Recettes	23 200.89 €	30 530.77 €	23 841.28 €	51 700.43 €
Résultat 2019	+ 13 091.71 €	- 39 350.43 €		
Restes à réaliser 2019 :				
Recettes		30 000.00 €		

Les opérations d'investissement sont maintenant clôturées, à l'exception de l'aide FEADER LEADER (Fonds européens) de 30 000 € qui devrait être versée prochainement. Grâce à l'apport initial du Budget Général pour financer l'investissement et les subventions obtenues, les loyers permettent de couvrir l'annuité de l'emprunt réalisé et les charges courantes.

Article M. le Maire

☐ Budget Lotissement « le Hameau des Prés »

Pour financer les travaux, phase provisoire, de la 1^{ère} Tranche (22 lots), un emprunt de 525 000 € a été réalisé en 2018. Le remboursement de cet emprunt d'une durée de 5 ans se fera en fonction de la vente des lots des deux tranches et des travaux de voirie définitive pour la 1^{ère} Tranche et de la 2^{ème} Tranche (11 lots).

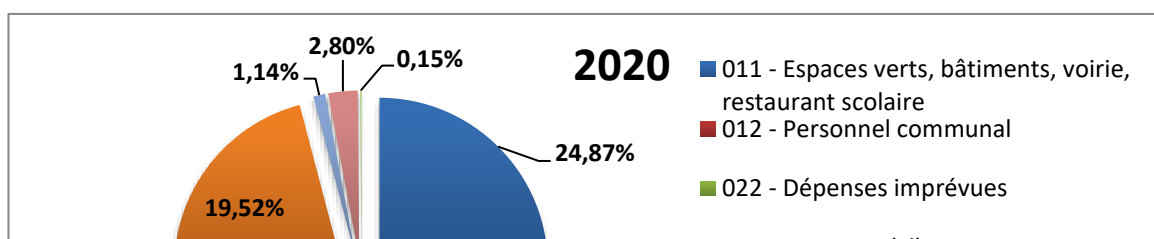
La commercialisation des 22 lots de la 1^{ère} tranche qui a démarré fin 2018 continue : 4 lots ont été vendus, 6 sont réservés et 2 ont une option posée. Ce budget 2020 prévoit les crédits pour permettre de lancer les travaux de viabilisation de la 2^{ème} tranche si le rythme de commercialisation se poursuit.

☐ Budget Général : Compte de Gestion 2019, Compte Administratif 2019, Affectation du résultat 2019, Budget Primitif 2020

Les résultats de l'année 2019 dégagent un excédent de 394 823.24 € pour la section Fonctionnement et 1 083 723.15 € pour la section Investissement. Le résultat du Fonctionnement sera affecté pour 200 000 € à la section d'Investissement 2020 et 194 823.24 € reportés en Section de Fonctionnement.

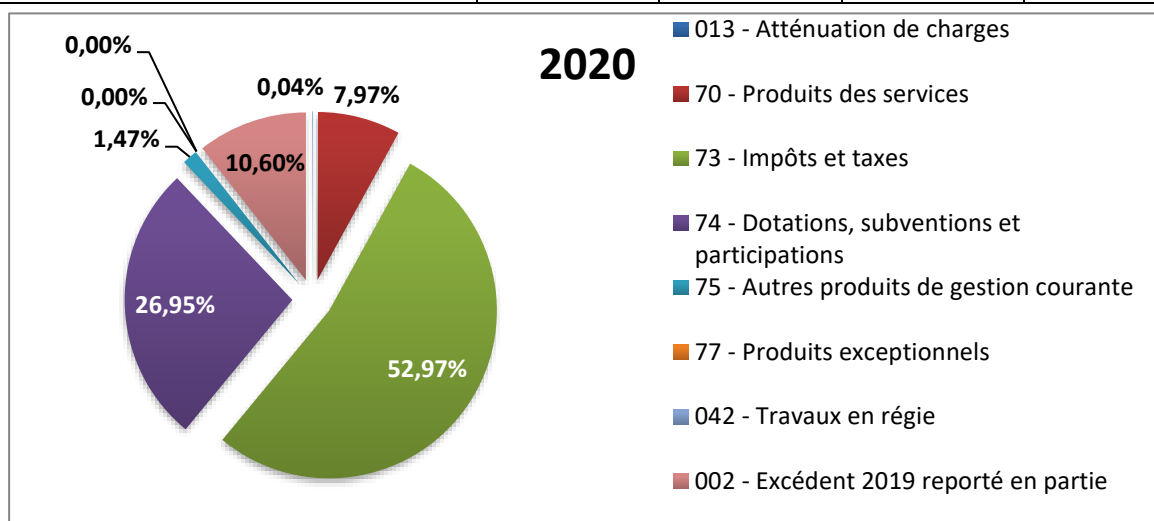
Budget Fonctionnement DÉPENSES

		Prévisions 2019	Réalisé 2019	Prévisions 2020	%2019/2020
011	Espaces verts, bâtiments, voirie, restaurant scolaire	455 065.00	375 545.37	457 385.00	+0.51 %
012	Personnel communal	476 320.00	461 207.88	471 550.00	-1.00 %
022	Dépenses imprévues	10 000.00	0	10 000.00	0
023	Virement à l'investissement	200 038.00	0	338 773.24	+69.35 %
042	Amortissements	121 000.00	272 740.79	126 850.00	+4.83 %
65	Subventions et participations	349 400.00	347 721.14	358 950.00	+2.73 %
66	Intérêts emprunts	24 000.00	23 462.01	21 000.00	-12.50 %
67	Subv. Salle Arc en Ciel / Lotissement	62 199.35	53 645.44	51 535.00	-17.15 %
014	Atténuations des produits	2 700.00	2 235.00	2 700.00	+8.00 %
	TOTAL	1 700 722.35	1 536 557.63	1 838 743.24	+8.12 %



Budget Fonctionnement RECETTES

		Prévisions 2019	Réalisé 2019	Prévisions 2020	%2019/2020
013	Atténuation de charges (Remb.Frais de personnel)	700.00	8 534.04	800.00	+14.29 %
042	Travaux en régie	10 000.00	6 543.42	0	
70	Produits des services (Restaurant Scolaire)	143 028.00	155 162.13	146 630.00	+2.52 %
73	Impôts et taxes	968 675.00	1 030 121.38	973 905.00	+0.54 %
74	Dotations, subventions et participations	507 260.00	506 055.84	495 585.00	-2.30 %
75	Autres produits de gestion courante (Loyers)	26 000.00	28 755.11	27 000.00	+3.85 %
76	Produits financiers	0	2.13	0	
77	Produits exceptionnels	0	151 145.99	0	
002	Résultat reporté	45 059.35	45 059.35	194 823.24	+
	TOTAL	1 700 722.35	1 931 380.87	1 838 743.24	+8.12 %



Budget Investissement DÉPENSES

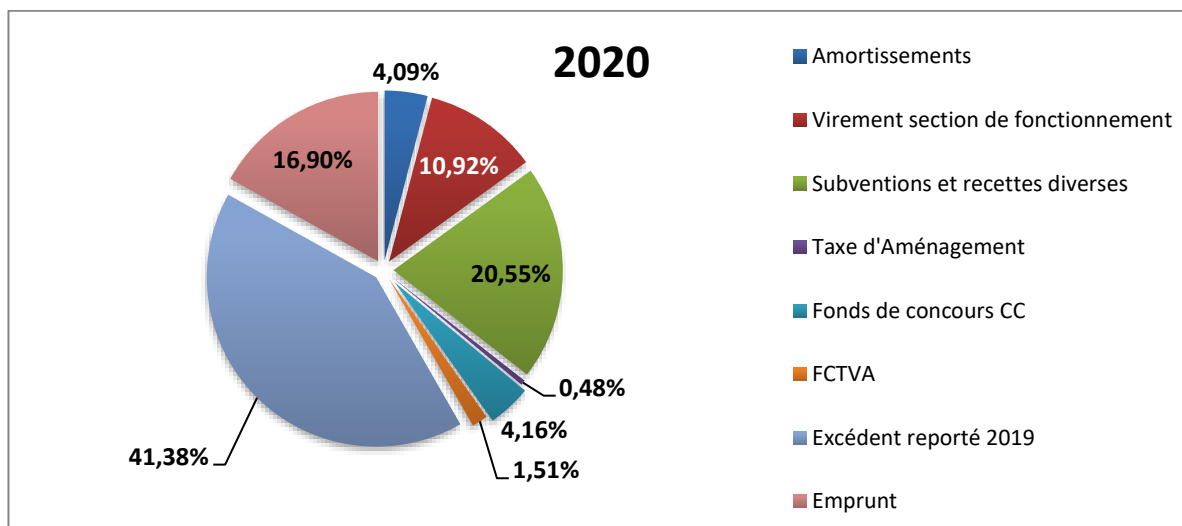
	BP 2019	BP 2020
Acquisition de matériel	47 246.00	75 156.80
Bâtiments	580 166.75	1 710 706.13
Voirie et éclairage public	533 489.89	915 119.88
Réseaux	68 398.00	18 723.74
Environnement/Urbanisme/Acquisitions foncières	278 486.02	273 042.09
Etudes	27 000.00	15 189.60
Remboursement emprunt capital	98 000.00	83 000.00
Divers (dépenses imprévues/cautions)	42 337.47	11 500.00
TOTAL	1 675 124,13	3 102 438.24

Les principaux investissements programmés pour 2020 sont les suivants :

- Aménagement de la Rue du Rocher
- Construction du restaurant scolaire sur le site de la Mairie et à proximité de l'espace de la Petite Maine dédié à l'enfance
- Provision pour réserves foncières (Acquisition via l'EPF Propriétés Rue de la Promenade/Rue des 3 Fontaines Projet Quartier Séniors et secteur dédié aux commerces et services)
- Poursuite des études pour sécuriser l'entrée de Chauché Rue de la Petite Maine et la traversée du village de la Brossette
- Aire de Fruchet : Aménagement pour recréer le passage sur la rivière « La Petite Maine » suite à l'effondrement du pont
- Divers aménagements aux terrains de football
- Atelier communal : mise en place d'un portail électrique
- Travaux sur les voies communales

Budget Investissement RECETTES

	BP 2019	BP 2020
Amortissements	121 000.00	126 850.00
Virement section de fonctionnement	189 983.00	338 773.24
Subventions et recettes diverses	78 569.13	20 527.36
Résultat année N-1 (Section de fonctionnement)	385 281.72	200 000.00
Fonds de concours Communauté de Communes	128 000.00	129 204.00
Taxe d'Aménagement	30 000.00	15 000.00
FCTVA	37 000.00	47 000.00
Subvention Restaurant Scolaire (Etat, Région, Département)		581 407.00
Subvention Rue du Rocher (Région)		35 550.00
Excédent reporté N-1 (Section d'investissement)	654 678.18	1 083 723.15
Vente de biens immobiliers	50 612.10	
Emprunt		524 403.49
TOTAL	1 675 124.13	3 102 438.24



☐ Fiscalité Directe Locale : Fixation des taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition 2019 en 2020 et fixé les taux pour 2020 comme suit :

Taxes	Taux 2020
d'habitation	22.12 %
foncière bâtie	18.80 %
foncière non bâtie	47.74 %

☐ Rue du Rocher : Convention Vendée Numérique

La convention d'occupation temporaire permettant à Vendée Numérique d'implanter une armoire sur la parcelle AB 229 (près du parking de l'Ets FAUCHET), rue du Rocher, dans le cadre du déploiement de la fibre optique a reçu

un avis favorable.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 31 Janvier 2020 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles situées rue des Saules et rue de Grasla.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.
M. le Maire reçoit le Samedi, de **11h00 à 12h00**, sans rendez-vous ou en semaine sur rendez-vous.

☐ Marchés HT signés depuis le 31 Janvier 2020 :

31/01/2020	Editions PROST 19 ex. livre « Votre commune »	85.50
04/02/2020	ARQUIS ARNAUD Travaux porte de l'église (scellement du gond)	437.38
07/02/2020	FAUCHET SARL Remplacement chaudière gaz logement bibliothèque	3255.28
07/02/2020	ID ENVIRONNEMENT 10 gabions vides	459.25
07/02/2020	BOIS-EXPO DISTRIBUTION Matériaux bois pour aménagement Centre Bourg	1663.61
11/02/2020	ORANGE QHE – Etude téléphone 1 ^{ère} tranche	1401.00
13/02/2020	GARAGE CHAUVIN Peugeot Expert – Divers entretien et réparations	1216.93
14/02/2020	VERRIER Fournitures administratives	23.02
14/02/2020	AH TOUT GRAVER Lot de 6 coupes	74.52
18/02/2020	CREASIT Création site internet et logo	6842.00
18/02/2020	CREASIT Maintenance et frais de fonctionnement site	719.00

	internet	
19/02/2020	TOURBIERES DE France Terreau 2020	476.28
20/02/2020	VERVER EXPORT Bulbes été 2020	177.50
20/02/2020	BHS Engrais terrain de foot – green gazon	3779.16
20/02/2020	BHS Gazon cimetière + fournitures EV	1354.44
20/02/2020	EDP Cavalier sachet pied de mur	139.47
21/02/2020	ADG Environnement Curage fossé pour l'année 2020	3552.00
21/02/2020	LACROIX Signalétique numéro de maison	1478.05
25/02/2020	GARAGE CHAUVIN Remplacement 2 pneus + équilibrage Peugeot Expert	240.00

Prochaine séance du
Conseil Municipal :

Vendredi 28 Février 2020 à 20h00



INFOS PRATIQUES

Suez Eau France

(Gestion du service assainissement)
11, Rue des Forêts – Parc d'activité
Polaris – 85110 CHANTONNAY
☎ 02.28.15.31.50.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ
Le Jeudi une semaine sur deux
De 8h45 à 12h30 :
au centre périscolaire « Les Scoubidou »
UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au
☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF
Annulation le matin même : ☎07.87.71.97.48

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203
☎02.51.41.83.09. –
mairie@chauche.fr
Horaires d'ouverture :
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30,
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

ASSISTANTE SOCIALE

Seulement sur
RDV : ☎02.28.85.76.00.
au centre médico-social

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h
Mardi et Vendredi : 14h à 18h
Mercredi et Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir
d'une carte qui est à demander à la
Communauté de Communes du Pays de
St Fulgent-les Essarts
2, Rue Jules Verne - ST FULGENT
☎ 02.51.43.81.61.

ADMR

Comité de secteur du Pays
de ST FULGENT - LES ESSARTS
18 Rue des Tilleuls - 85250 SAINT
FULGENT
☎ : 02.52.61.47.46.
Mail : paysdestfulgent@admr85.org
Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 8h30 à 17h30 et
accueil physique du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30



Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières


Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

MESSAGES D'ORGANISMES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE ST FULGENT-LES ESSARTS

	<p style="color: #e67e22; font-weight: bold;">DES DOMAINES D'INTERVENTION PLURIELS</p> <p>Les CIDFF interviennent dans les domaines de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accès au droit, • la lutte contre les violences sexistes, • l'emploi et création d'activité, • la vie familiale et la parentalité, • la santé, l'éducation et la citoyenneté. <p>L'équipe pluridisciplinaire est composée de juristes, de conseillères à l'emploi à la formation professionnelle et à la création d'entreprise, de conseillères conjugales et familiales, de travailleurs sociaux et de psychologues.</p> <p>Permanences à la Communauté de communes un jeudi par mois de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous.</p> <p>Contact : 02 51 08 84 84</p> <p>Plus d'infos ici</p>
	<p style="color: #e67e22; font-weight: bold;">ÉVOLUTION DE LA JUSTICE VERS UN MONDE APAISÉ</p>



MESSAGES D'ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES



Fête du 11 Juillet 2020.

Pour une bonne organisation de la fête 2020, merci de vous inscrire auprès de votre référent de quartier. Si vous ne connaissez pas le nom de votre référent, contacter par mail le Comité des Fêtes à l'adresse suivante : cdf.chauche@gmail.com

CHAUCHÉ CHESS CLUB

Du 15 au 17 février avait lieu le championnat régional d'échecs des Pays de la Loire à la Ferté-Bernard dans la Sarthe. Grâce à leurs bonnes performances lors du championnat départemental de Vendée (organisé à Chauché les 30 novembre et 1^{er} décembre 2019), quatre jeunes joueurs du Chauché Chess Club étaient qualifiés pour la compétition : David Archambaud et Louis Guery (catégorie U14 garçons), Clémence Archambaud (U14 filles) et Eléa Boissière (U12 filles).

Opposés aux meilleurs jeunes de toute la région Pays de la Loire, ils ont porté haut les couleurs du club pendant les trois jours de la compétition et ont bataillé avec ardeur sur les échiquiers.

Bravo à tous les quatre et particulièrement à Eléa Boissière qui s'est distinguée en obtenant une qualification pour le championnat de France des jeunes 2020 qui aura lieu à Agen dans le Lot-et-Garonne du 26 avril au 3 mai.

Distribution du prochain bulletin les 21 et 22 Mars 2020. Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 28 Février 2020